

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 22 octobre 2024

RESULTATS SEMESTRIELS 2024

Energisme (FR0013399359 – Mnémo ALNRG), annonce ses résultats semestriels S1 2024, en très nette amélioration.

- **Chiffre d’Affaires en hausse de +2% vs S1 2023 à 2 278 k€, meilleur semestre enregistré par Energisme**
- **Amélioration significative de l’EBITDA : +653 k€ sur le seul S1 2024 par rapport au S1 2023**
- **Une forte réduction des charges d’exploitation de 929 k€ sur le S1 2024 :**
 - -29% sur les coûts directs et de structures (dont licences, sous-traitance)
 - -18% sur les autres coûts opérationnels
- **Maintien de l’objectif d’EBITDA positif sur la fin de l’année**
- **Accélération de la croissance dès 2025**

Energisme affiche sur le premier semestre 2024 une forte amélioration de l’ensemble de ses indicateurs financiers :

En k€	S1 2023	S1 2024	Var.
Chiffre d'affaires	2 239	2 278	2%
Production immobilisée	656	301	
Charges d'exploitation dont :	-4 514	-3 585	-21%
Autres achats et charges externes	-1 686	-1 460	
Charges de personnel	-2 828	-2 125	
EBITDA	-1 613	-960	40%
Dotations aux amortissements et provisions	-1 532	-1 214	
Résultat d'exploitation	-3 145	-2 174	31%

Un Chiffre d’Affaires de 2 278 k€ en hausse de +2%

Energisme enregistre son meilleur semestre avec un chiffre d’affaires au S1 2024 en croissance de +2% par rapport au S1 2023, rattrapant ainsi le retard pris au T4 2023 du fait d’un churn important (fin 2023). Ce chiffre d’affaires provient uniquement de la vente de licences N’GAGE.

Depuis le début du second semestre 2024, l’offre est complétée par la solution Eco Factures (1^{er} logiciel industriel de vérification de factures à destination des collectivités locales et des clients multisites).

Une amélioration significative de l'EBITDA et une forte réduction des charges d'exploitation

Energisme enregistre une amélioration significative de son EBITDA de 653 k€ sur le premier semestre.

Cette amélioration s'explique d'une part par la diminution des coûts directs et de structures de 29% (infogérance, cloud, licences et sous-traitance). D'autre part, les autres coûts opérationnels hors les coûts directs et de structures ont baissé de 18% par rapport au S1 2023, grâce à une masse salariale en recul de 25%, liée à un recentrage sur les équipes marketing et commerciales et une optimisation des équipes techniques.

Alors qu'Energisme retrouve une évolution positive de son chiffre d'affaires, qui s'accélère, la réduction des coûts opérationnels, réalisée par la nouvelle direction générale au S1 2024, sera achevée courant S2 2024, et permet de confirmer l'objectif d'atteindre **un EBITDA positif en rythme mensuel avant la fin de l'année.**

Une forte amélioration du résultat d'exploitation

Compte tenu d'un EBITDA à -960 k€ et de dotations aux amortissements et dépréciations en baisse de 318 k€ à -1 214 k€, le résultat d'exploitation ressort à -2 174 k€ au S1 2024 en amélioration de 971 k€ par rapport au S1 2023 (-3 145 k€).

Dans le même temps, **la trésorerie reste maîtrisée** avec l'objectif réaffirmé d'un EBITDA positif à fin 2024.

Une nouvelle phase de croissance attendue

La réorganisation d'Energisme étant achevée, la société est idéalement positionnée pour accélérer la croissance de ses ventes grâce à:

- l'évolution de la réglementation française : la directive européenne¹ relative à l'efficacité énergétique² oblige dès 2025 les bâtiments non-résidentiels à être équipés d'une GTB (Gestion Technique du Bâtiment) associée à un système de gestion de l'énergie. La solution de pilotage N'GAGE d'Energisme en fait partie. Aujourd'hui moins de 10% des bâtiments concernés sont actuellement équipés d'une GTB³.
- un élargissement de son offre produits au-delà de N'GAGE. Parmi ceux-là, l'offre Effacement, en cours d'implémentation selon le calendrier annoncé s'inscrit parfaitement dans le cadre de la nouvelle réglementation nécessitant le pilotage énergétique des immeubles.

La restructuration en profondeur, achevée par la nouvelle direction, et le positionnement d'Energisme sur de nouveaux marchés avec de nouveaux produits permettent d'affirmer que 2024 est une année de transition et laissent anticiper une très forte croissance rentable et durable dès 2025.

¹ 2012/27/UE

² Modifiée par la directive (UE) 2018/2022 et transposée en France par le décret BACS

³ Source : Ademe

A propos d'Energisme

Energisme, pionnier français de la GreenTech, intègre la puissance de l'IA à ses solutions SaaS pour optimiser la consommation énergétique, réduire l'empreinte carbone des grandes entreprises et des collectivités. En réduisant la consommation d'énergies, construisons ensemble un avenir plus vert.

ENERGISME (FR0013399359 – Mnémonique ALNRG) est cotée depuis juillet 2020 sur le marché Euronext Growth.

ENERGISME est une entreprise éligible au PEA-PME, et est par ailleurs qualifiée BPI Entreprise innovante.

Plus d'informations sur : <https://energisme.com/investisseurs/>

CONTACTS

ENERGISME

investisseurs@energisme.com

Relations investisseurs :

Laurence Costes

lcostes@assetcom.fr

Relation presse financière :

Julie Garry-Papin

jpapin@assetcom.fr